PARCOURS PROCÉDURES COLLECTIVES

Vous serez, un jour ou l'autre, nécessairement confrontés à un problème de procédures collectives. Un de vos clients sera nécessairement créancier, un de vos clients vous interrogera sur la poursuite ou non d'un contrat avec une société en redressement judiciaire, un de vos clients vous avouera qu'il ne peut plus payer l'URSSAF et vous sollicitera pour des délais, un de vos amis avocats traversant des difficultés vous demandera des conseils.
Comment réagir face à ces interrogations ?
C'est ce que nous aborderons ensemble.

Ce parcours est proposé aux élèves avocats en formation initiale et aux avocats en formation continue.

Objectif pédagogique :
Acquérir les fondamentaux en conseil et en contentieux.

Prérequis :
Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

Méthode pédagogique :
Méthode transmissive.
Notre pédagogie favorise l'interactivité entre participants et intervenants via un tchat.

Niveau 1 :
Acquisition des connaissances.

Spécialité :
Droit commercial des affaires et de la concurrence.

Public visé :
Les avocats en exercice.

Support pédagogique :
Un support de cours sera remis en fin de formation.

Evaluation :
Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Thierry Monteran, avocat associé au sein du cabinet UGGC, il dirige une équipe tournée exclusivement vers les problématiques que rencontrent les entrepreneurs face aux difficultés de leurs entreprises.

Les cours sont, sauf exception, assurés par des binômes avocats/personnalité qualifiée en conseil, avocats/magistrats en contentieux.

Mercredi 6 octobre 2021 de 9h00 à 12h00
Séance introductive

CONSEIL

Jeudi 7 octobre 2021 de 11h00 à 13h00
Savoir rédiger un protocole ad hoc ou de conciliation

Vendredi 8 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
Savoir conseiller le chef d'entreprise dans la perspective d'une restructuration

Vendredi 8 octobre 2021 de 11h00 à 13h00
Savoir conseiller le chef d'entreprise et les salariés en matière sociale

Mardi 12 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
Savoir rédiger un plan de sauvegarde ou de redressement

Jeudi 14 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
Savoir rédiger une offre de reprise

Jeudi 14 octobre 2021 de 11h00 à 13h00
Savoir lire un bilan

CONTENTIEUX

Jeudi 2021 de 9h00 à 11h00
Savoir suivre une procédure de sanction

Lundi 11 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
Savoir rédiger une déclaration de cessation des paiements et savoir assigner en ouverture

Lundi 11 octobre 2021 de 11h00 à 13h00
Savoir conduire une procédure de mandat ad hoc ou de conciliation

Mardi 12 octobre 2021 de 11h00 à 13h00
Savoir conduire et suivre une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire

Mercredi 13 octobre 2021 de 9h00 à 11h00
Savoir déclarer une créance et suivre le contentieux subséquent

Mercredi 13 octobre 2021 de 11h00 à 13h00
Savoir conduire et suivre une action en revendication

EFB ECOLE D'AVOCATS

Classes virtuelles

fco formation continue obligatoire - avocats
27h validées